



# LES RISQUES LIÉS AU MANIEMENT DES PEMP À PARTIR DES COMMANDES AU SOL

## TOOLBOX TALK

Les plates-formes élévatrices mobiles (PEMP) sont fournies avec des commandes au sol et de plate-forme pour se conformer aux normes internationales de conception des PEMP.

Les manuels d'utilisation du fabricant indiquent que le poste de commande principal de l'opérateur se trouve dans la plate-forme et que les commandes au sol ne doivent être utilisées que pour effectuer des inspections avant utilisation sans personne dans la plate-forme, ou uniquement à des fins de descente en cas d'urgence.

### POURQUOI DEVEZ-VOUS FAIRE FONCTIONNER LES PEMP UNIQUEMENT À PARTIR DES COMMANDES DE LA PLATEFORME ?

Les commandes au sol des PEMP ne disposent généralement pas de commande proportionnelle comme une manette. Cela signifie qu'une fois qu'un interrupteur de commande au sol est activé, il n'y a qu'une seule vitesse et la fonction est instantanée.

Les commandes de la PEMP sont constituées de commutateurs de fonction et de commandes proportionnelles telles que notamment la conduite, la levée/descente et le pivotement. Avoir des commandes proportionnelles signifie que vous avez un contrôle beaucoup plus affiné et plus précis des mouvements de la PEMP par rapport aux commandes au sol où les fonctions sont instantanées.

### QUE DEVEZ-VOUS SAVOIR ?

Ce Toolbox Talk s'adresse à toutes les personnes impliquées dans l'utilisation en toute sécurité d'une PEMP, notamment :

- l'utilisateur (qui contrôle l'utilisation de la PEMP sur site) ;
- les responsables et superviseurs ;
- le personnel de sauvetage au sol.

### QUELS SONT LES DANGERS ET LES RISQUES ?

| Article | Dangers/risques  | Résultats négatifs possibles   |
|---------|--|--|
| 1       | Perte de « proportionnalité » dans les contrôles des PEMP.   | Risque accru de coincement et d'écrasement des occupants de la plate-forme.                          |
| 2       | Fonction de pivotement du plateau tournant de la flèche utilisée par l'opérateur de commande au sol.   | Risque accru d'écrasement pour l'opérateur de commande au sol au poste de commande de base.          |
| 3       | Perte de perception de la profondeur par l'opérateur de commande au sol.   | Risque accru de coincement et d'écrasement des occupants de la plate-forme.                          |
| 4       | Perte de perception de la profondeur par l'opérateur de commande au sol.   | Risque accru d'électrocution pour les occupants de la plate-forme et l'opérateur de commande au sol. |
| 5       | Perte des commandes proportionnelles/de la perception de la profondeur par l'opérateur de commande au sol.                                     | Risque accru de dommages matériels et de dommages causés aux équipements.                            |
| 6       | Impossible d'entendre ou de voir les dispositifs d'avertissement spécifiques à la PEMP.  | Risque accru de dommages matériels et de dommages causés aux équipements.                            |
| 7       | Perte de communication causée par le bruit excessif, les conditions météorologiques et la distance entre la plate-forme et la base de la PEMP. | Tout ce qui précède.   |

### RÉFÉRENCES UTILES

- Guide IPAF de sécurité des opérateurs (disponible sur l'application ePAL [www.ipaf.org/ePAL](http://www.ipaf.org/ePAL))
- Guide IPAF sur les secours d'urgence (disponible sur [www.ipaf.org/resources](http://www.ipaf.org/resources))
- Affiches Andy Access (disponibles sur [www.ipaf.org/andyaccess](http://www.ipaf.org/andyaccess))
- Toolbox Talk de l'IPAF « Plan de sauvetage des PEMP » (disponible sur [www.ipaf.org/toolboxtalks](http://www.ipaf.org/toolboxtalks))

## EXCEPTIONS

Les PEMP montées sur véhicule et certains équipements automoteurs sont parfois commandés depuis les commandes au sol avec du personnel ou des équipements installés dans la plate-forme, ce qui est particulièrement courant dans l'industrie des médias/du cinéma. Dans ces circonstances, il est recommandé d'utiliser uniquement des PEMP avec des commandes au sol équipées de régulateurs de vitesse afin d'obtenir des mouvements plus précis.

## RAPPEL :

- Effectuez toujours des inspections préalables et assurez-vous que la PEMP fonctionne conformément aux instructions du fabricant.
- Ayez toujours un plan de sauvetage en place pour tous les travaux en hauteur. Le plan de sauvetage doit être documenté, mis en pratique et communiqué à toutes les personnes impliquées dans la tâche.
- Le personnel de sauvetage au sol désigné doit être inclus dans le plan de sauvetage et doit s'être familiarisé avec toutes les commandes au sol, y compris les procédures de descente d'urgence.
- Ne dépassez jamais les limites de fonctionnement définies par le fabricant dans le manuel de l'opérateur.